ALLOCUTION DU SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE LA PROMOTION DES PME A L'OCCASION DE LA DECORATION DES ACTEURS DES PME LE JEUDI 27 JUIN A 10H30 AU SOFITEL IVOIRE

- Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministres ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques et Directeur Centraux ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;
- Mesdames et Messieurs les récipiendaires ;
- Chers amis de la presse ;
- Mesdames et Messieurs, honorables invités, tous en vos grades et qualités ;

Je suis particulièrement heureux de me retrouver à vos côtés ce jeudi 27 juin pour qu'ensemble, nous célébrions la journée mondiale des Microentreprises et des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Mais avant tout propos, je voudrais avec votre permission, adresser mes sincères remerciements à Monsieur le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA et à Monsieur le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur, Amadou GON COULIBALY qui m'ont fait confiance en me confiant l'avenir de la Côte d'Ivoire. Pour moi en effet, les PME sont l'avenir de ce pays. Je voudrais également leur dire ma reconnaissance pour leur soutien constant dans la mise en œuvre de la politique de promotion des PME.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes au 27 Juin, Journée que les Nations Unies ont dédié aux Microentreprises et aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour marquer leur importance et la diversité des questions qui sont liées à leur secteur.

Il convient en effet de rappeler que nul n'ignore le rôle moteur que jouent les Micro, Petites et Moyennes Entreprises dans le système socio-économique de nos pays. Ce sont elles qui créent la richesse et les emplois décents.

Elles contribuent ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté. C'est donc à juste titre que les Nations Unies ont décidé, en avril 2017, de leur consacrer une journée, celle du 27 juin, en guise de reconnaissance.

La Côte d'Ivoire, dont le secteur privé est dominé à plus de 98% de micros, petites et moyennes entreprises et qui emploient plus de 23% de la population active, ne veut pas être en marge de cette reconnaissance mondiale. Elle a donc décidé de commémorer, à l'instar des autres nations du monde entier et pour la première fois, cette journée consacrée aux PME.

Cette première édition de la Journée Mondiale des Microentreprises et des PME dans notre pays est marquée par trois activités majeures :

- la déclaration officielle du Gouvernement qui rappellera la politique de promotion des micros, petites et moyennes entreprises avant d'indiquer les perspectives en vue de les rendre plus dynamiques et plus compétitives ;

- la remise officielle, cet après-midi, au Premier Ministre, chef du Gouvernement, du rapport de l'étude sur le secteur privé et le financement des TPE/PME en Côte d'Ivoire financé par la Banque Africaine pour le Développement (BAD) :

Cette étude de la BAD va en effet nous permettre entre autres de régler un temps soit peu l'épineuse question du manque de chiffres à jour sur le secteur privé ivoirien, elle relève également les principaux obstacles au développement des PME en Côte d'Ivoire et enfin l'ignorance du secteur privé des réformes et mesures en sa faveur.

- Enfin la troisième activité de cette journée est celle qui nous réunit ce matin : la décoration des personnalités qui se sont distinguées dans la Promotion et le développement des PME, dans l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire.

Pour cette première édition, vingt et un (21) acteurs de l'écosystème des PME ont été retenus. Par cette distinction, le Secrétariat d'Etat avec l'autorisation du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et la caution du Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Amadou Gon COULIBALY, veut féliciter tous les acteurs de l'écosystème des PME pour le travail accompli et les encourager à mieux faire car vous convenez avec moi qu'il est aisé d'être premier mais il est très difficile de le demeurer.

Quant à ceux qui n'ont pas été retenus pour cette première édition, je vous exhorte à continuer de travailler. Nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner avec entre autres la mise en place du Fonds de garantie, d'un Fonds de soutien aux entreprenants et Très petites Entreprises et l'institution d'un mécanisme d'accompagnement des Entreprises Nouvellement Créées.

C'est ici le lieu, de réitérer mes félicitations aux heureux récipiendaires de ce jour et à les encourager à demeurer dans cette dynamique en vue de l'éclosion de PME plus compétitives.

Je vous remercie, pour votre aimable attention.